RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00893
Numéro SIREN : 522 461 268
Nom ou dénomination : ABB RENNES

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2022 sous le numéro de dépôt 16645

bakertilly
STREGO

SARL ABB RENNES

Commercialisation d'articles de puériculture

ZAC de l'Auge de Pierre

35760 SAINT-GREGOIRE

Siret : 52246126800024

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

DocuSigned by:
Muriel DUFOUR
1E61B3953E7648F...

DocuSigned by:
Emmanuel DUFOUR
0B5C4FAF31784F7...

Sommaire

Attestation de Présentation	1
1. Etats Financiers	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat	5
Compte de Résultat (suite)	6
2. Annexe	7
Faits caractéristiques	8
Règles et méthodes comptables	9
Notes sur le bilan	12
3. Détail du Bilan	18
Détail Bilan Actif	19
Détail Bilan Passif	20
4. Détail du Compte de Résultat	21
Détail du Compte de Résultat	22
Soldes Intermédiaires de Gestion	25
5. Documents Fiscaux	26

Attestation d'Expert Comptable

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la SARL ABB RENNES pour l'exercice du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	626 098
Chiffre d'affaires	1 409 628
Résultat net comptable (Bénéfice)	**87 066**

A Saint-Grégoire
Le 12 avril 2022

Pour STREGO

Signé par
Melanie HERCOUET
Signature numérique de : Melanie HERCOUET
Date : 12-04-2022 18:24
Lieu :
6338623132…

Mélanie HERCOUËT
Expert comptable

Etats Financiers



Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	517	517		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	21 544		21 544	21 544
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 723	16 723		
Autres immobilisations corporelles	113 868	70 931	42 938	50 036
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	40 690		40 690	40 559
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**193 343**	**88 171**	**105 172**	**112 139**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	245 872		245 872	225 451
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 791		8 791	5 978
Autres créances	60 332		60 332	56 682
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	168 096		168 096	179 360
Charges constatées d'avance (3)	37 835		37 835	35 098
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**520 926**		**520 926**	**502 568**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**714 269**	**88 171**	**626 098**	**614 707**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 284	
Report à nouveau		-65 442
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**87 066**	**88 727**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**160 350**	**73 284**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		80 000
Emprunts et dettes diverses (3)	24 100	43 699
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 762	8 614
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	170 295	149 653
Dettes fiscales et sociales	64 059	34 916
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	194 533	224 541
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	**465 748**	**541 423**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**626 098**	**614 707**
(1) Dont à plus d'un an (a)	104 249	180 828
(1) Dont à moins d'un an (a)	348 738	351 981
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Pour rappel, un jugement rendu le 4 janvier 2017 par le Tribunal de commerce de Rennes a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société ABB RENNES.

Le 10 août 2018, le Tribunal de Commerce de Rennes a rendu un jugement arrêtant le plan de redressement judiciaire de la société. La durée de celui-ci est fixée à 10 ans et le montant du passif s'élève à 214 022.18 €.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABB RENNES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 626 098 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 87 066 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	517			517
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 544			21 544
Immobilisations incorporelles	**22 061**			**22 061**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
-Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	16 723			16 723
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	104 735			104 735
- Matériel de transport	1 442			1 442
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 546	2 145		7 691
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**128 447**	**2 145**		**130 592**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	40 559	131		40 690
Immobilisations financières	**40 559**	**131**		**40 690**
ACTIF IMMOBILISE	**191 066**	**2 276**		**193 343**

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux
Frais de constitution		20,00
Frais de 1er établissement [1]		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	21 544
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**21 544**

Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée ne font pas l'objet d'un amortissement.

Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par exercice. Pour les besoins des tests de dépréciation, les fonds commerciaux sont affectés aux groupes d'actifs auxquels ils appartiennent. La valeur nette comptable du groupe d'actifs est comparée à sa valeur actuelle, cette dernière correspondant à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue a des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.
La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Ceux-ci correspondent à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisée attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.

Si la valeur actuelle d'un groupe d'actifs devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.
Lorsqu'une dépréciation est comptabilisée sur un groupe d'actifs, cette dépréciation est allouée, en premier, au fonds commercial puis aux autres actifs appartenant à ce groupe d'actifs.
Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises.

Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités.
Le fonds commercial est affecté au groupe d'actif correspondant à l'activité de l'entité dans son ensemble.

Le test de dépréciation effectué conclut qu'aucune dépréciation ne s'avère nécessaire.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	517			517
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**517**			**517**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels	16 723			16 723
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	56 951	8 048		64 999
- Matériel de transport	1 225	216		1 442
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 511	979		4 490
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**78 411**	**9 243**		**87 654**
ACTIF IMMOBILISE	**78 927**	**9 243**		**88 171**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 147 648 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	40 690		40 690
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 791	8 791	
Autres	60 332	60 332	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	37 835	37 835	
Total	**147 648**	**106 958**	**40 690**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 549
Fournisseurs - rrr à obtenir	7 402
Total	**8 951**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 452 987 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	170 295	170 295		
Dettes fiscales et sociales	64 059	64 059		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	218 633	114 384	93 703	10 546
Produits constatés d'avance				
Total	**452 987**	**348 738**	**93 703**	**10 546**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	80 000			
(**) Dont envers les associés	23 635			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 23 635 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	27 285
Associés - intérêts courus	465
Dettes provis. pr congés à payer	3 090
Charges sociales s/congés à payer	203
Charges à payer tns mme dufour	2 112
Charges à payer tns m dufour	4 176
Etat - autres charges à payer	8 041
Taxe d apprentissage cap	183
Formation continue cap	305
Clients - rrr à accorder	766
Total	**46 626**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	37 835		
Total	**37 835**		

ABB RENNES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : ZAC de l'Auge de Pierre
35760 SAINT GREGOIRE
522 461 268 RCS RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 87 066,17 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **87 066,17 euros**

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 105 350,26 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
Muriel DUFOUR
1E61B3953E7648F...

DocuSigned by:
Emmanuel DUFOUR
0B5C4FAF31784F7...